L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.——NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 1er AOUT 1844.

DE CE JOUR.

A L'ENCAN.

CONSTRUCTION

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT.

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80, les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, ou les marchands de commission, $[illegible]. Ces abonnemens se paient d'avance.

Le privilège des souscriptions annuelles est limité à un carré chaque [illegible] pour chaque semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles [illegible], les annonces [illegible] devront [illegible] payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui porteront de la ligne ordinaire des abonnés l'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., [illegible] seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de tabac ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour leurs annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $0.50.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et les annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE ET STEAMER MALLE DES ETATS-UNIS.

Arrangements d'automne et d'hiver pour la côte, Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Waterloo et Bayou Sarah.

Les superbes steamers BRILLIANT et ALEX. SCOTT, capitaines J. Hart et J. C. Swon, desserviront régulièrement la ligne de la Nouvelle Orléans à la côte désignée sous les noms ci-dessus, à commencer du 1er septembre prochain, pendant toute la saison d'automne et celle d'hiver. Ces deux bateaux à vapeur sont supérieurement aménagés et l'on connaît la capacité et l'habileté des capitaines.

Le BRILLIANT continuera ses voyages deux fois par semaine, comme par le passé, jusqu'à l'époque où seront réalisés les nouveaux arrangemens dont il s'agit.

16 mai — W. H. AVERY, 81 Gravier.

POUR ST. LOUIS—Le steamer HIBERNIA LANDER, capitaine Jos. Stittiness, partira pour St. Louis et les ports intermédiaires, samedi, 3 août, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à JOHN R. SHAW & Co. agents,

31 juil — 24 Poydras.

POUR ST. MARTINVILLE—Le bateau à vapeur UNI DA, capitaine Johnson, sera dans le port dimanche 4 [illegible] et repartira le mercredi suivant pour le port [illegible] et ceux intermédiaires, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JOHN HALL, agent

[illegible] — Levée de la Levée

POUR ST. LOUIS

Le steamer J. M. WHITE partira pour le port ci-dessus, Mardi, 6 août à 5 h [illegible]. On peut voir un plan des cabines et engager le passage en s'adressant à

30 juil — JOHN R. SHAW & Co. 24 Poydras

POUR MILLIKEN'S BEND, VICKSBURG, GRAND GULF, RODNEY et NATCHEZ—Le bateau à vapeur paquebot SULTANA, capt. Pense, ayant changé son jour de départ, reprendra ses voyages réguliers de Vicksburg vers le 1a septembre, en partant d'ici tous les lundis à 5 heures. Jusque là le bateau EDNA continuera ces mêmes voyages.

6 juillet — L. V. HUBBARD & Co. 84 Tchoupitoulas

POUR LA BALIZE et tous les lieux intermédiaires. Le bateau à vapeur FAVE, capt. J. Martin, partira positivement tous les samedis à 9 heures précises, A. M.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

2 mai — JACQUES LAROSE Agent, No. 71 rue de la Vieille Levée.

FERRY A VAPEUR DE LA 1ere MUNICIPALITÉ.

Vis à vis la Place d'Armes.

Réduction, à 5 cents, du prix de passage.

Pendant toute la saison d'été, le Ferry sera à la disposition du public, depuis le point du jour jusqu'à 9 heures du soir et les dimanches et fêtes jusqu'à [illegible].

Les pères ou mères de famille qui désireraient traverser le fleuve avec leurs enfans, pour changer l'air, le pourront faire avec la plus grande sécurité, les bouilloires étant pourvues de soupapes de sûreté qui rendent tout accident impossible.

Les personnes qui voudraient passer l'eau avec chevaux et voitures pour aller à la chasse, le pourront sans le moindre [illegible], les wharfs sur les deux rives étant dans le meilleur état.

PRIX:

Pour une personne seule,	5 cents	
au cheval et son cavalier,	80	"
un cheval et un cabriolet,	75	"
un cheval et un wagon	75	"
deux chevaux et une voiture	$1 00	"
un cheval et un char,	75	"
Pour les chars de planteurs, les dimanches,	50	"

3 mars 1844. — ROBERT MURPHY

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—Le navire paquebot CINCINNATI, capitaine B. Rose, actuellement en chargement partira sous peu. Pour le reste de fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à

31 jt — J. W. STANTON & Co. Encoignure Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots.—Le paquebot à voilier WARSAW, capt. Hathaway, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira dans le courant de cette semaine. Pour balance du fret de 150 balles ou de passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à

J. W. STANTON & Co. Encoignure des Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK

Le navire paquebot GILEAD, capt. Hammond, avant tout son chargement engagé et allant à bord, partira positivement le mercredi 31 du courant; pour passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à

T. TOBY & BOGERT, 70 Camp

POUR PHILADELPHIE—La barque paquebot SARAH HAND, capt. Bailey à besoin de 1a balles de coton pour compléter son chargement, et partira jeudi 30 du courant. Pour le fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord en face du marché aux légumes, ou à

22 juillet — T. TOBY & BOGERT, 70 Camp

DEMANDE—On a besoin d'un bâtiment pour prendre une cargaison pour New York. S'adresser à

19 jt — FOSDICK & BRO. 74 Camp

Ports d'Europe.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier MANCHESTER, capitaine Bosworth, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à — L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire AUSTERLITZ, capitaine Richard Brown, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, sera promptement expédié. Pour fret, s'adresser à

F. PERRET, 8 Toulouse.

POUR MARSEILLE—Le superbe navire fin voilier HENRY, capt. Noyes, ayant son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou l'équivalent, ou pour passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à — L. H. GALE, 93. Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier CHATHAM, capitaine Nason, ayant la plus grande partie de son chargement allant à bord et partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à — LEVI H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL

Le navire fin voilier CLIFTON capit. Ingersoll, partira sous peu, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée. Pour fret de 400 balles de coton ou de tabac, s'adresser à

4 juillet — LEVI H. GALE, 93 Commune

PORTS DU GOLFE.

POUR LA HAVANE.

La goëlette WATER WITCH capitaine Du[illegible], partira positivement aujourd'hui 30 du courant. Pour passage seulement, s'adresser à

31 juil — A. CAPDEVIELLE, 71 Vieille Levée.

CONSULAT DE FRANCE.

Le Consul de France à la Nouvelle-Orléans, invite les personnes dont les noms suivent à se rendre à la Chancellerie du Consulat de France pour y prendre connaissance d'affaires qui les intéressent:

B	
Brissolier Deprés ...	Houin, Dominique Etienne
Auguste	Hetier, Louis
Blaise, Gustave	L
Boilaut, Louis	Leguain,
Berger, Guillaume dit Eugène	Lefebre, Eugène
Boullenger	Legoinas, Jean Baptiste Urbain
Breau, Achille	Labrière, Antoine
Benoist Lucien	Lafontaine, Louis
Bossuet, Etienne	Lazaro, François Xavier
Bocquillon, Jean Baptiste	Ledresseur, Frederic Adolphe
Brossé, Joseph	M
Bougerie, Jean Baptiste Guillaume	Mitry, André de
Bernard, Jean	Mitry, veuve, Ravous-Martainville
Barrau fils	Manger, Jean Bte François
Beaulieu-Bonnal,	Minet, François Mathurin
Sontat, Auguste	Maurice, Pierre
C	Ménard, Alexandre
Coste, Jean Baptiste	Mongin.
Charlemaine, Hypolite	O
Couty, Jean	Oudet, Philibert
Combet, Eugène François et Charles Elie	P
Chauchon, Louis	Pécoul,
D	Pocquillon,
Doublet, Jean Baptiste	Plaisent, Jean
Destrey, Jean	Prgaux, Constant Malgoire
Descombes, Mme	Peruchet.
Desserey André	R
Desonnet, Théodore	Raynal Jean
Decourt, Joseph	Ritzenthaler, Jean
Dujarric, Jean	Ringot, Jean Baptiste
Dechaud, Adolphe	Riche, Jean Baptiste
E	S
Enaut, Jean	Simonet, Alphonse
Eberhardt, Henriette	Schwan et Cie.
F	Senn, Jacques
Fulgence, Augustin	T
Fiecheux, Antoine	Trinquart, Nicolas
Fleus, Grégoire	Tolon,
Fayt, Pierre Martin Vital	Turpault, François
Fauchon Moutleval, F. J.	V
G	Vigot, Charles Félix
Grégo,	Vavasseur,
Guimbertenu,	Verneuil, Adrien, Benjamin et Clarissa
Guillot (Architecte)	W
Grimonpont, Henriette	Weigel, Charles Frédéric
Gunon, Jean	
H	
Hagelsteen, Charles	

La Chancellerie du Consulat sise rue Royale, entre les rues Toulouse et St. Pierre, est ouverte tous les jours de 9 à 3 heures.

19 juil—1m

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, le 26 juillet 1844.

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $4 10 par baril, conformément au tarif, les boulangers donneront 41 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera lundi, 29 juillet 1844.

Les pains de seconde qualité, ou de 3 pour 10 cents, devront peser 25 par cent en sus, c'est-à-dire 51 1/4 onces.

27 juillet — E. MONTEGUT, Maire.

COLLEGE DE MANDEVILLE.

LES auspices flatteurs sous lesquels, conformément aux avis publiés, cet établissement a été ouvert le 1er juin de cette année, sont un nouveau gage de son succès, de sa permanence et de sa future utilité.

Depuis la publication du prospectus, le soussigné s'est assuré les services d'un docteur médecin, Mr. Gilpin de Covington, qui visitera le collège tous les samedis. L'instruction religieuse des enfans catholiques est confiée au Rev. Jouvanceau, curé de Covington; et celle des élèves protestants est placée sous les soins du Rev. Dr. Macanley.

Ainsi se trouve complétée l'organisation du collège. Il y a maintenant sept professeurs, deux préfets, deux chapelains et un médecin. Chaque professeur ayant une branche distincte dans l'instruction, l'éducation la plus complète sera donnée aux élèves.—Une discipline toute à fait stricte et militaire sera rigoureusement maintenue, les parents sont priés de s'abstenir de toute intervention à cet égard. Mais quoique décidé à être strict sans rudesse et ferme dans le maintien de cette discipline, le soussigné saura allier la douceur à la justice; du reste, dans aucune circonstance les punitions corporelles ne leur sont infligées.

Les parents qui désirent envoyer leurs enfants, pourront obtenir les informations nécessaires en s'adressant à M. A. Baudin, 3[illegible] rue Bourbon, agent ou aux personnes dont les noms suivent, qui ont leurs enfants au collège de Mandeville.

Hon juge Simon, de la Cour Suprême.
Hon W. Fieret.
MM. B. F. Lebeau, Maunsel White, Rob J. Palfrey, Thom. Toby, R. M. Carter, Gabriel Montamat, J. Bayon, Wm. F. C. Duplessis, Daniel Frederick, George Whitman.

LOUIS ELKIN, Président.

3 juil—1m

On trouvera le prospectus du Collège de Mandeville chez les principaux libraires de cette ville.

PENSIONNAT DE DEMOISELLES,
A MANDEVILLE.

LES parents et les tuteurs sont respectueusement informés qu'une MAISON D'EDUCATION pour les jeunes personnes vient de s'ouvrir dans le village de Mandeville, sur le lac Pontchartrain.

L'instruction est sous la direction immédiate de Madame Francillette D. McMasus. Elle s'est adjoint, pour l'enseignement des différentes branches d'étude qu'on y poursuit, les institutrices qui se recommandent par leur expérience et par leur instruction.

Outre les avantages inhérents à une culture éclairée de l'intelligence, l'institution présente toutes les commodités désirables pour les exercices physiques qui contribuent d'une manière si efficace au développement du corps et de l'esprit. L'établissement est situé près du lac, et les élèves pourront tous les jours, au profit de leur santé, des délices et de la salubrité de ses eaux.

REFERENCES.

Hon. Juge Simon,	MM. J. A. Merle,
MM. S. J. Peters,	W. F. C. Duplessis,
T. O Meux,	L. Lesassier,
B. F. LeBeau,	G. Montamat,
Mlle Clotilde Bernet,	L. Elkin,
	Dr Gilpin, Covington

S'adresser pour plus amples renseignements au Lycée d'Orléans, rue de l'Esplanade — 11 juillet—1m

INSTITUTION ROLLAND.

MR. DESIR DELPUGET, professeur depuis cinq ans dans l'Institution fondée par M. [illegible] Boisenger, a l'honneur d'informer les parens en général, que, par suite de la fermeture de cet établissement et de l'achat aux conseils de plusieurs parens de famille, il prend, à dater de lundi 22 juillet, la direction de l'institution de M. Rolland avantageusement connue, et située rue du Bayou, ancien quartier Marais.

M. Desir Delpuget se propose n'y ont nuer l'emploi d'une méthode qui lui est particulière et à l'aide de laquelle il a obtenu jusqu'à ce jour, pour l'écriture et la lecture principalement, des résultats aussi prompts que satisfaisants.

Il ne négligera rien pour se rendre digne de la confiance des parens qui voudront bien lui envoyer leurs enfans.

Un professeur d'anglais d'un mérite reconnu est attaché à l'établissement — 20 juil—3m

Marchandises Sèches.

EN VENTE A DES PRIX EXCESSIVEMENT BAS.

LE soussigné, considérant l'époque avancée de la saison, et ayant un grand stock de marchandises en main, en offre en vente en gros et en détail à des prix plus bas que d'ordinaire—et même plusieurs au dessous du prix d'achat.

Mousselines jaconat et batiste nouveaux genres, d'une yard de large, à 18 3/4 cents.

[illegible] mousseline et Linon à [illegible] cents, que l'on vendait dernièrement [illegible] cents.

Superbes Organdies et Barèges nouveaux genres, 25 à 30 cents.

Barèges et Mousselines, pour costumes du matin, à très bas prix.

Barèges et Barèges croisés à 50 cents.

Item très fines, de 10 à 50 cents (que l'on vendait dernièrement 75 à 87 cents.

100 douz. Bas et demi bas en coton, qualité supérieure, de $4 à 12 1/2 cents.

50 pièces bons Calicot à 8 cents.

150 do idem superfin, de 10 à 12 1/2 cents.

Un grand assortiment de Cotonnades à très bas prix.

Mouchoirs batiste fil, de 18 3/4 à 30 cents chaque.

Marchandises de toutes sortes, en fil, Toiles à chemises et draps, et Etoffes à pantalons.

Osnaburgs et Lowells, de tous prix.

Coton à chemises et à draps, de 8 à 10 cents.

Mouchoirs, Gants, Echarpes, Shawls Bretelles, &c. &c. ainsi qu'un grand assortiment de marchandises sèches, convenables à l'usage des familles et des habitants.—Le tout à vendre à bon marché par

C. M. SIMPSON 40, rue Chartres, entre celles de la Douane et Bienville.

N. B.—Venant d'être débarqué [illegible] de Mousseline [illegible] batiste, d'organdies et de mousseline coton, d'une yarde de large garantis bonne teinture, à 25 cents. Aussi à caisse toile d'Irlande supérieure, et serviettes, de $5 à $10 50 la pièce. — 17 juil—3m

AVIS AUX MARCHANDS DE NOUVEAUTES.

Mrs MONDELET & co.

Teinturiers, rue de Chartres, 150, en face l'Hotel d'Orléans,

ONT l'honneur d'annoncer aux marchands de nouveautés qu'ils détachent toutes sortes d'étoffes en pièces telles que serges, mérinos, mousselines laine satin de laine, draps, cabans, crêpes, velours, ombrelles et parapluies en leur donnant l'apprêt et leur brillant primitif. Les personnes qui voudront bien leur confier leurs confiances en leur travail [illegible] satisfaites, par les soins et l'exactitude qu'ils mettront aux ouvrages qui leur seront confiés. Ils engagent MM. les marchands à profiter de la saison d'été comme étant la plus favorable, pour faire teindre ce qu'il ont à reteindre ou apprêter d'hiver—comme en ce moment les affaires se ralentissent et que l'on peut obtenir la main d'œuvre à meilleur marché, ceux qui profiteront de cette saison obtiendront une diminution sensible sur les prix de la saison d'hiver — 11 juillet

A VENDRE—La MAISON DE CAMPAGNE, toute neuve et bien construite, ainsi que le terrain sur à l'encoignure des rues Richard et [illegible] ... Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux ou à

C. DANEUFAGURG

26 juillet—2m — Encoignure des rues Richard et Annonciation.

A LOUER PRESENTEMENT.

Une maison basse en briques avec cuisine. Enfin située encoignure Bienville et Basin.

10 juil — R. BRUGIER 9 rue St. Louis

A LOUER POUR L'AUTOMNE PROCHAIN.

Une maison située rue d'Orléans, entre Treme et Villere.

10 juil — R. BRUGIER 9 rue St. Louis

A LOUER POUR LE 1er DE CE MOIS.

Deux maisons neuves en briques, situées rue Tremé, entre Canal et Jackson

10 juil — R. BRUGIER, 9 rue St. Louis.

A LOUER présentement—Une maison en briques à étages avec une haute située rue de la Douane, entre Bourbon et Dauphine.

Une maison basse en briques avec cuisine haute, située rue St. Philippe entre Royale et Condé.

S'adresser à — R. BRUGIER,

3 juil — 9, St. Louis

A LOUER,

UN MORCEAU DE TERRE, situé sur la rive droite du fleuve, à environ quatre milles de la ville, ayant deux arpens de face sur dix de profondeur. Le terrain est excellente et conviendrait parfaitement pour pâturage.

—AUSSI—

UNE MAISON en briques à étage, située rue Dumaine, No. 111, entre Bourbon et Dauphine.

S'adresser à — B. & A. SOULIE,

48, Conti—au premier.

A LOUER—La propriété actuellement occupée par M. Ogden, en face de la Place Annonciation et des rues Constance et de la Course. La maison est en bon état de réparation, et contient neuf bons appartements, il y a un grand jardin, une serre-chaude, des écuries, etc. Pour les conditions, s'adresser à la Banque de Cité. — 21 juin

A LOUER—La maison No. 82, rue Tchoupitoulas, récemment occupée par Mme Walker. Elle sera louée à bon marché jusqu'au 1er novembre prochain. Possession immédiate. S'adresser à

HARTWELL, KIDDER & CARMAN,

24 juin — 44 Poydras

A LOUER, à l'année et bon marché, à dater du 1a juin, une PETITE MAISON, située dans la rue Franklin, entre Toulouse et St. Louis, composée de trois chambres, avec cabinet, galerie, citerne, cuisine et logement pour nègres. S'adresser à

4 mai — W. E. & R. MURPHY, 133, Vieux Bassin

MAISONS A LOUER—Deux maisons en briques à deux étages, très spacieuses et en bon état, situées rue de la Victoire, près le rail road de Pontchartrain.

Une maison à 3 étages également bien située et en bon ordre, rue Marigny près la Levée.

Ces maisons seront louées à des prix modérés; pour conditions s'adresser à — 21 av — J. ALBERT, St. Louis

A LOUER—Une MAISON à trois étages, rue Ste Marie, entre celles Girod et Julia, attenant à celle de H. McCaleb; on la louera $25, et possession en pourra être donnée immédiatement.

Une autre MAISON à deux étages, No. 100, rue St. Jean, entre celles Poydras et Hevia, ayant dans le fond des bâtisses à deux étages. On la louera $350 par an, et possession en pourra être donnée immédiatement.

28 mai — J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune

A LOUER—Une très belle Maison en briques à deux étages, encoignure Champs Elysées et Bons Enfans, avec une galerie en fer donnant sur les deux rues, l'étage supérieur est de très bon goût. S'adresser pour plus amples renseignements, à

28 mars — R. D. BLOSSMAN & Co., 86, Bienville.

A LOUER—Deux Maisons sur le chemin du Bayou, à environ 10 minutes des Remparts, composées chacune de quatre chambres, 2 cabinets, galerie, etc. avec deux cuisines pavées, de 4 chambres, citernes, &c. Le tout sera loué à raison de $18 par mois.

Aussi, deux moitié de maison, en face celles ci-dessus, comprenant chacune 3 chambres, cabinets, citernes, &c. à louer pour $10 par mois.

W. E. & R. MURPHY,

29 mars — 133, Vieux Bassin.

A LOUER—Une maison de campagne située à quelques îlets des magasins à tabac, bâtie sur un arpent de face sur quatre de profondeur, avec toutes les dépendances nécessaires, le tout neuf et bien fini. Pour les conditions, s'adresser au No. 93, rue de la Douane. 16 juin

A LOUER—Une maison convenable, construite en bois et à deux étages, située rue Gravier, près de l'encoignure de celle St. Jean. On pourra en prendre possession le 1er juillet, et l'obtenir à bon marché.—S'adresser à — 18 ja — E. & E. DAVIS, 100, Camp.

A LOUER—Le grand magasin à trois étages No. 52 rue Bienville, entre Royale et Bourbon, ainsi que l'entrepôt dans le fond. Prix modéré pour un bon locataire. S'adresser à

19 juin — FIELD & Co. 30, Vieille Levée

A LOUER—Une maison en bois et à deux étages, avec cuisine, &c., située rue Toulouse, près celle Claiborne, sur la Promenade Carondelet. Cette maison sera louée à un prix modéré, avec ou sans les meubles. S'adresser en [illegible]

8 juin—[illegible] — JOHN FREBET, Rue Carondelet.

IMPRESSIONS

ON EXECUTE

A l'Imprimerie de l'Abeille,

Toute espèce d'Ouvrage,

Affiches de steamboats et de Théâtres, Connaissemens, Blancs de Notaires, Cartes d'annonces et autres, Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c

AVEC PROMPTITUDE

ET A DES PRIX MODÉRÉS.

PETITS POIS au beurre—10 caisses petits pois à vendre par — AUG. MOLIER,

28 juin—6 — 30, St. Louis

CHAMPAGNE de qualité supérieure à vendre par — AUGUSTE MOLIER,

[illegible] juin — 30, St. Louis

HUILE d'olives en grandes bouteilles et 1/2 bouteilles de la marque de Flagniol, à vendre par

30 juin — AUG. MOLIER, 30 St. Louis

Nouvelle-Orleans:

JEUDI MATIN, 1er AOUT 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS

HENRY CLAY.

POUR VICE-PRESIDENT

THEODORE FRELINGHUYSEN

POUR ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE PRESIDENT:

1er. DISTRICT—	JACQUES TOUTANT,
2d	"	ZENON CAVELIER,
3e	"	GEORGE S. GUION,
4e	"	LAFAYETTE SAUNDERS,
5e	"	JACQUES DUPRE,
6e	"	EDWARD SPARROW.

Une assemblée mensuelle de l'Association des Democrates-Whigs de la Seconde Municipalité, aura lieu au quartier-général, No. 97, rue St. Charles, mardi soir, 1er. août, à 7 heures et demie, à l'effet d'élire les officiers de l'Association pour le mois courant. On espère que les membres seront ponctuels.

SAM. J. PETERS, Président.
W. W. McGARITY,
WM. EMERSON,
Secrétaires.

Dans le discours qu'il a prononcé à Raleigh, M. Clay disait: "L'Union ne doit pas, ne peut pas être dissoute; elle ne le sera pas!" Et certes il n'est pas un whig qui ne réponde de toute son âme à ce patriotique sentiment. Les whigs de 1776 ont fondé l'Union, ceux de 1814 se dévoueront à son maintien. Mais qu'ils soient sur le qui vive, car l'Union est en danger. D'odieuses opinions hautement avouées, d'odieuses tentatives doivent éveiller l'attention et la vigilance de tous les amis de la liberté. Ce n'est pas là un vain cri d'alarme: il y a réellement péril en la demeure.

Le colonel BENTON, dans son dernier discours sur la question texienne, a formellement accusé M. McDuffie et ses amis de travailler à la désunion; il a été plus loin: il a affirmé que le plan d'une "Confédération du Sud" était déjà arrêté; et cette double accusation n'a point été démentie! Assurément, lorsque l'influence de M. Calhoun et de ses partisans, les désunionistes, a triomphé de celle de M. Van Buren, lorsqu'elle a réussi à faire tomber le choix de la Convention locofoco sur un candidat imbu des plus funestes doctrines, nous avons bien le droit de redouter les conséquences que pourrait avoir son élection. Il ne faut pas oublier que ceux-là même qui naguères nous menaçaient d'une division de l'Union à propos du tarif, sont aussi ceux qui ont recours à la même menace à propos de l'annexion.

Le cri de "Texas ou dissolution de l'Union" de "Polk et Texas" ont retenti dans la plupart des Etats du Sud. Or que signifient ces cris, si non que le résultat de l'élection Présidentielle se trouve réduit à une nouvelle question, et que cette question peut se résumer de la façon suivante: Henry Clay et l'Union, ou Polk et la désunion! Le destin de plusieurs principes conservateurs est sans nul doute attaché à l'issue de la prochaine Election, mais toutes les questions secondaires disparaissent devant cette question tout-à-fait hors de ligne: le maintien de l'Union! Ce serait n'a nul besoin de démonstration; et la seule chose peut-être dont il faille s'étonner, c'est qu'il puisse exister dans l'Union des hommes d'intelligence assez pervertis, assez aveuglés par d'ambitieuses espérances, pour favoriser ouvertement ou en secret les tentatives de rupture, faites pour anéantir notre glorieuse république. Il en est cependant; et John C. Calhoun est de ce nombre, dit-on.

Or, M. Calhoun, cet homme dont la capacité égale l'audace, est aujourd'hui secrétaire d'Etat, M. Polk est l'homme de son choix, et si M. Polk arrive à la Présidence, évidemment M. Calhoun conservera son poste. Placé de fait le véritable Président, par la très simple raison qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins doit nécessairement diriger un esprit faible et sans portée. Il est notoire que M. Polk est de beaucoup inférieur à la plupart des chefs du parti locofoco; il n'a ni la force, ni le courage moral nécessaire pour prendre de l'empire sur son cabinet, il ne sera qu'un instrument entre les mains de M. Calhoun. Le génie audacieux et puissant de l'ancien agitateur de la Caroline du Sud dirigera sans peine l'impuissante nullité du jeune Hickory: alors, peut être verrons-nous s'exercer ce pouvoir si longtemps poursuivi d'une confédération méridionale. Qu'on se rappelle l'influence immense qu'il exerce sur certaines parties du Sud, qu'on se souvienne du retentissement que sa voix puissante possède dans ces latitudes et que l'on songe en même temps à la force d'action qu'il puisera dans sa position officielle! Qu'on jette un coup d'œil sur son passé politique, et l'on pourra se dire avec terreur qu'il est capable de pousser son plan, sans qu'aucune considération de patriotisme, sans que le respect pour la Constitution ou pour les intérêts de son pays puisse l'arrêter dans sa marche.

Certes il faut espérer que les Désunionistes ne seront pas assez puissants pour venir à bout de leurs desseins; mais ce n'est pas une raison pour ne pas nous tenir en éveil sur leurs manœuvres. Qui sait en effet jusqu'où ils pourraient pousser leur audace, si jamais elle venait à être sanctionnée par le membre le plus influent de l'administration? Ce n'est pas un vain cri d'alarme, nous le répétons; ce n'est pas nous d'ailleurs qui l'avons poussé, et nous n'avons point à des antipathies politiques. Non, nous ne sommes ici que l'écho de M. Benton, cet énergique champion du vieux locofocoïsme; c'est lui qui écrivait dans la discussion sur le Traité d'Annexion:

"Il faut que je parle, M. le Président. Le temps est venu de parler pour ceux qui ne craignent point et comptent pour rien les conséquences, quand le pays est en danger. La Nullification et la Désunion renaissent, et renaissent plus menaçantes que jamais, parce qu'elles se sont accouplées à une question populaire qui assure aux conspirateurs les bonnes sympathies d'une multitude de citoyens. Je l'ai déjà laissé entrevoir, mais maintenant je le proclame, la Désunion est au fond de tout ce complot du Texas, machiné secrètement depuis si longtemps. L'intrigue et la spéculation y coopèrent; mais encore une fois la Désunion est au fond, et je le dénonce au peuple Américain."

Et ces paroles doivent avoir de l'autorité dans la bouche d'un homme comme M. Benton. Tout son discours n'est presque que le développement de cette pensée, et il prouve que nous sommes loin d'avoir exagéré les desseins des partisans de l'Annexion immédiate, de ces locofocos acharnés qui crient "Texas ou Désunion." Ce cri du reste établit, entre nos adversaires et nous, une distinction claire, nette et nous pourrions ajouter glorieuse: en effet, tandis que dans les rangs des Locofocos les ennemis de l'Union se comptent par milliers, il n'y a pas dans ceux des whigs un seul homme qui ne soit prêt à verser son sang pour la défense de l'Union.

Michel Chevalier a fait présenter à l'Institut National de Washington, un exemplaire de l'ouvrage qu'il vient d'écrire sur le canal à exécuter à travers de l'Isthme de Panama. Dans sa lettre d'envoi, se trouve le passage suivant, que nous reproduisons du *National Intelligencer*:

"Cet ouvrage, pour lequel je n'ai épargné ni temps, ni travail, traite une question du plus grand intérêt pour l'Union Américaine; c'est un fait que j'ai cherché à faire ressortir et sur lequel j'ai appelé l'attention du gouvernement. Les Etats-Unis et leurs intérêts tiennent le second rang dans mes affections. Mon ouvrage sur l'Isthme de Panama m'a fourni l'occasion d'en donner une preuve éclatante et l'attachement que je professe pour l'Institut National, dont j'ai l'honneur d'être membre, me porte naturellement à solliciter de ce corps l'examen de mon livre."

Ce canal qui a si longtemps et à tant de reprises, occupé l'attention de gouvernemens différens, paraît enfin plus près de son exécution qu'il ne l'a jamais été. M. Hellert ingénieur français, chargé de la surveillance des travaux, a récemment passé à la Jamaïque pour se rendre sur les lieux où commence sa mission.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour Criminelle—James R. Smith, accusé d'avoir volé une balle de foin, a été trouvé coupable.

James Willis, accusé de vol, S. M. Fazende et D. Bermudez, accusés d'assaut et batterie, ont comparu pour entendre la lecture de leur acte d'accusation.

Mme. Love, dont le mari trouvé coupable il y a peu de temps de vol de bijouterie dans le magasin de J. F. Jardin, de Lafayette, avait été condamné à quatre années d'emprisonnement au pénitentiaire, a été arrêtée hier par le capitaine Youenes, ayant en sa possession une montre en or, reconnue pour appartenir à M. Jardin.

Nous sommes priés d'insérer l'article suivant:

Monsieur Auguste Pellas a comparu ce matin devant la Cour Criminelle, pour répondre à l'accusation de recel d'objets volés. Ces objets prétendus volés étaient des bouteilles vides.

Après quelques dépositions des témoins à charge, un seul témoin à décharge a été entendu, et sans attendre que les autres témoins à décharge fussent tous déposés, M. l'avocat de district a déclaré qu'il n'y avait pas lieu à suivre et a abandonné l'accusation.

Le jury a en conséquence, et sans passer dans la chambre des délibérations, immédiatement rendu un verdict d'acquittement.

Le député marshal, [illegible], nous a [illegible] que ce n'est pas J. A. [illegible] vole [illegible] mais bien le [illegible] Charles [illegible].

Elisha Chick, accusé de voies de fait, avec intention homicide, sur la personne de Joseph Necoman, a comparu devant le recorder Genois. Renvoyé à la Cour Criminelle, avec faculté de fournir caution.

Le nommé Juan Gibraltar, et Wm Jimmy, ont été envoyés par le recorder Genois, en vertu de la loi sur le vagabondage, le premier pour trois mois, et le second pour un mois, à la maison de détention.

Thomas Brown, Salomon Crolle, et James Riley, arrêtés pour avoir assailli et cherché à voler Barney Duffey, sur la Levée, dimanche soir, ont comparu devant le recorder par intérim Caldwell, et renvoyés en prison jusqu'à ce que M. Duffey soit à même de pouvoir venir donner son témoignage.

Droits sur les Vins.—Les vins blancs et rouges de Portugal avaient été frappés par le tarif de 1842 d'un droit plus élevé que ceux d'autres provenances. Le traité de commerce conclu avec le Portugal, portant que cette nation serait sur le même pied que la nation la plus favorisée, le secrétaire du Trésor, par une circulaire, vient de faire rectifier cette erreur. Les Madère et autres vins blancs du Portugal, importés en barriques, paieront à l'avenir sept cents et demi par gallon; le vin d'Oporto et autres vins rouges en barriques, six cents; les vins rouges et blancs, importés en bouteilles, quinze cents par gallon.

L'excédant des droits perçu depuis la mise en exécution du tarif de 1842, devra être restitué aux importeurs.

Vote de M. Polk.—James Monroe dépensa la plus grande partie de sa fortune pour faire face aux frais de la dernière guerre; c'est un fait historique. Le patriotisme ardent qu'il déploya fut un de ses titres à la Présidence. Lorsque dans cette vieillesse et réduit à la pauvreté, il s'adressa au Congrès pour obtenir le remboursement de la dette sacrée que le pays avait contractée envers lui, James K. Polk vota contre sa pétition. [Voir les Rapports Congressionnels, 12 mai, vol. 2 et 31 janvier, 1831, vol. 7.]

Perte du vapeur anglais Tay.—Le capitaine du brick Midas, arrivé à Baltimore le 22 juillet, en six jours de la Havane, annonce la perte probable du paquebot à vapeur Tay, parti d'Angleterre pour les Indes Occidentales et le Mexique, avec la malle et des passagers. Ce bâtiment s'est jeté, le 8 juillet, sur le récif de Colorado. A la réception de cette nouvelle, les autorités de la Havane s'étaient empressé d'envoyer des secours aux naufragés.

Haïti.—Par l'arrivée, à New-York, le 22 juillet, de la goëlette Charlotte, venant de Port-au-Plate, nous apprenons que la tranquillité de cette partie de l'île n'avait pas encore été troublée, mais qu'on s'attendait chaque jour à des hostilités de la part des Haytiens. Le 8 juillet, un nouveau drapeau avait été arboré dans la ville, sous le titre de Drapeau Dominicain. Un gouvernement avait été organisé, et un Espagnol, blanc, élu Président. Les communications avec le reste de l'île sont défendues et les Dominicains s'apprêtent à faire une vigoureuse défense.

Mme. Danielson.—Sur la foi de l'*Herald*, de New York, nous avons donné hier la relation du meurtre de Mme. Danielson, à Hoboken. Un autre journal, auquel nous donnons plus de confiance, l'*Express*, contredit cette nouvelle.

D'après la version de l'*Express*, Mme. Danielson fut arrêtée par quatre jeunes *gens*, probablement ivres de boisson, qui voulurent l'effrayer. Ils la tirèrent du wagon et dans la lutte elle reçut plusieurs contusions assez graves. Cependant, après la visite de son accoucheur, car elle était fort avancée dans sa grossesse, il se trouve qu'elle en était quitte pour la peur. Aucun point de meurtre ni d'opération césarienne; Mme. Danielson, blanchisseuse de son état, est retournée à son baquet. Un des jeunes fous a été arrêté, mis en prison, et il est à croire qu'ils recevront tous la juste punition de leur folie.

VARIÉTÉS.

PROCES CELEBRES.

PROCES DU GENERAL PEYMANN ET DES AUTRES SIGNATAIRES DE LA CAPITULATION DE COPENHAGUE

[Voir l'Abeille d'hier.]

Le lendemain, quand les habitans de Copenhague apprirent par une proclamation du général Peymann que la flotte pour laquelle ils avaient combattu allait être livrée aux Anglais, et que ceux-ci allaient occuper la ville, ils proférèrent, d'un commun accord, des cris de rage et de désespoir.

Lorsque la nouvelle de la capitulation fut portée au prince royal, il entra en fureur, déclara que ses ordres n'avaient pas été exécutés, qu'il ne la ratifierait pas et que loin de consentir à aucune proposition, il était décidé à pousser la guerre avec plus de vigueur et d'énergie que jamais, pour il a cette [illegible].

"Qu'on attende quelques jours avant de nous juger et on verra si nous sommes dignes de l'estime de l'Europe et surtout de celle de l'empereur Napoléon!"

Malheureusement, les moyens ne répondirent pas à cette généreuse indignation. La ville n'avait plus de munitions, plus d'armes, une grande partie de ses maisons étaient détruites. Or, que faire en présence d'un ennemi qui avait une position inattaquable et qui aurait réduit la ville en cendres plutôt que de céder!

Quoi qu'il en soit, le prince montra une louable fermeté, il parlementa longtemps sur les différens articles de la capitulation, fit tous ses efforts pour l'éluder et ce ne fut qu'au mois de mars 1808 que les Anglais se retirèrent emmenant avec eux non seulement la flotte danoise, mais encore les munitions et les approvisionnements de tous genres qui se trouvaient dans le port et dans les arsenaux.

Les pertes du Danemarck furent immenses. La flotte dont les Anglais s'emparèrent, se composait de 15 vaisseaux de ligne, de 15 frégates, 6 bricks et 25 chaloupes canonnières. En outre, la ville de Copenhague fut en grande partie détruite, et son commerce anéanti pour longtemps. La nation perdit, par suite de ce désastre, une partie de ses colonies: les îles d'Anholt et de Heligoland; elle n'en resta pas moins fidèle à l'alliance de la France et rejeta les tentatives de l'Angleterre pour opérer un rapprochement.

Le roi Christian VII, qui avait éprouvé un vif chagrin de tous ces revers, mourut le 13 mars 1808. Son fils, le prince royal, lui succéda sous le nom de Frédéric VI. Il suivit la politique de son père et continua à porter une haine mortelle aux Anglais. Il occupa beaucoup de l'armée; ce fut lui qui créa le fameux régiment des patineurs, employés très utilement en tirailleurs au milieu des glaces de l'hiver.

Une fois sur le trône, le nouveau roi ne put oublier la capitulation de Copenhague, qu'il avait si vivement blâmée, et il mit à exécution l'idée qu'il avait toujours eue de faire faire le procès à ceux qui l'avaient signée.

Au mois de juillet 1808, il rendit une ordonnance qui renvoyait devant un conseil de guerre les auteurs et les signataires de cette capitulation. En conséquence, le procureur du roi rédigea un acte d'accusation contre les généraux Peymann, Bielefeld et Gedde, et contre le colonel Voigt, qui furent arrêtés et conduits à la citadelle, et contre le général-major Walterdorff qui fut consigné chez lui. Depuis, plusieurs autres officiers furent également compris dans les poursuites.

Ce procès occupa vivement les esprits. Les faits sur lesquels il reposait se trouvaient encore dans la mémoire de tous les habitans.

Le général Peymann attirait l'attention générale, sa conduite était bien diversement jugée; mais on ne pouvait lui refuser un grand courage et une grande infortune.

La procédure fut longue et obscure; les témoins étaient nombreux, et la nature des faits en rendait la preuve très-difficile. Il s'agissait, en outre, de juger des opérations sur lesquelles les meilleurs officiers pouvaient être d'avis différens.

Enfin le jour des débats arriva. Les accusés parurent en grand uniforme et revêtus de leurs décorations et de leurs insignes.

Le général Peymann se faisait remarquer, entre tous, par la noblesse de sa figure, l'air de souffrance et de tristesse dont ses traits étaient empreints. Ce fut sur lui que se porta tout le poids de l'accusation. Il répondit avec convenance et dignité à tous les interrogatoires sans pouvoir justifier cependant les actes les plus importans de sa conduite.

On lui reprocha de n'avoir pas suivi, en tous points, les instructions du prince royal; il dit que ces instructions n'avaient pas prévu tous les incidens du siège; que l'attaque avait été dirigée contre toutes les lois de la guerre, et que, d'ailleurs, des instructions, en pareil cas, ne pouvaient être que générales, et ne devaient pas prévoir toutes les circonstances qui changent trop souvent les combinaisons les plus savantes. On lui prouva néanmoins qu'il n'avait pas suivi le plan général du prince, et qu'il avait juré de le suivre en acceptant un commandement aussi important.

On lui reprocha, en outre, de n'avoir pas fait les derniers efforts pour la défense du port et de la ville, soit en ne s'opposant pas à la descente de l'ennemi, soit en ne faisant pas les sorties qu'il aurait dû faire, soit en négligeant d'établir des retranchemens autour de la place, et en ne se servant pas de l'artillerie de la marine.

A ces accusations, il répondit que l'ennemi était descendu à terre avec des forces supérieures aux siennes, et qu'il lui eût été impossible de se porter à sa rencontre sans dégarnir la place; que des retranchemens réguliers auraient été inutiles, puisque l'ennemi avait dirigé de la mer toute la force de son attaque, et qu'enfin, s'il ne s'était pas servi de l'artillerie de la marine, cela venait de ce que les vaisseaux anglais étaient hors d'atteinte.

Enfin, on lui reprocha d'avoir laissé le général Castenskjold sans canons et sans munitions. Il déclara que lui-même avait manqué d'artillerie et de provisions, et qu'il ne pouvait pas donner aux autres ce qu'il n'avait pas. Mais, ce reproche était plus sérieux que les autres, et le général Castenskjold, entendu comme témoin, réfuta ses observations et donna à sa déposition un caractère de vérité qui fit impression sur l'esprit des juges.

L'accusation finissait en déclarant qu'il avait capitulé sans nécessité urgente, et livré ainsi la flotte danoise à l'ennemi. Ce dernier chef d'accusation était facile à réfuter; il suffisait de décrire la situation de la ville à la suite du second bombardement.

Malgré ces accusations dont quelques-unes étaient fondées, la position du général présentait un intérêt véritable. C'est ce qu'il fit valoir avec une grande convenance à la fin de sa défense. Il montra la situation difficile dans laquelle il s'était trouvé, et déclara qu'il était impossible de se défendre d'une manière régulière contre un bombardement. Les juges furent vivement émus lorsqu'il montra les blessures qu'il avait reçues au service du roi, et notamment au siège de Copenhague.

En fait, il n'avait pas suivi les instructions qui lui avait été données; mais les eût-il exécutées, attaqué contre le droit des gens par des forces de beaucoup supérieures aux siennes, et attaqué avec une cruauté presque sans exemple, il lui était impossible d'éviter le résultat arrivé. Chacun le sentait.

Six autres accusés ... le lieutenant-colonel Voigt, se lisa à [illegible] très [illegible] pour [illegible].

Enfin, après des débats et une instruction de six mois, le Conseil de guerre rendit, en janvier 1809, le jugement suivant que nous croyons devoir faire connaître dans son entier:

Le général-major Henri Ernest Peymann a forfait à l'honneur et à la vie, et ses propriétés doivent être confisquées.

Le général major Charles Frédéric Bielefeldt a forfait à l'honneur et à la vie, et ses biens doivent être confisqués.

Le général-major Jean-Christophe Gedde a forfait à la vie.

Le lieutenant-colonel Jean Mangelsen Voight a forfait à sa charge, et les propos inconvenans et railleurs employés par lui, dans cette affaire, doivent être regardés comme non avenus et comme ne pouvant être préjudiciables à personne.

Le colonel Frédéric Beck, d'après le rescrit du 22 décembre 1792, doit, pendant deux mois, garder les arrêts de première classe dans la citadelle de Frédérichshafen.

Les autres accusés, qui étaient les généraux van Holtemcartenskold et Frédérick Waltersdorf, le colonel Kirchhoff, le contre amiral Otto Lutken et le pasteur de Copenhague Hudtwalker furent acquittés.

Le même jour, 18 janvier 1809, le roi commua de la manière suivante les peines portées par l'arrêt du Conseil de guerre, 1o les généraux Peymann et Bielefeld auront leur congé sans permission de porter l'uniforme et les signes militaires, et ils seront détenus jusqu'à nouvel ordre dans l'intérieur des remparts de la citadelle de Friederich-hafen; 2o le général-major Gedde aura son congé avec pardon; 3o le lieutenant-colonel Voigt aura également son congé avec pardon et une pension réglée sur les émolumens de sa charge; 4o le colonel Beck aura, d'après notre intention, sa liberté et sa grâce, en considérations des arrêts qu'il a déjà subis.

La conclusion de ce procès fut généralement approuvée. Elle concilia ce qui était dû aux règles inflexibles de la discipline avec les droits de l'humanité.

Le général Peymann, plus malheureux que coupable, supporta sa peine avec beaucoup de courage et de résignation. Il a été depuis mis en liberté, avec défense expresse de porter jamais l'uniforme.

Il est mort aujourd'hui, et l'arrêt qui l'a condamné a empoisonné sa vie jusqu'au dernier instant.

(*Droit*.) — A. L—y.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Coquimbo, Howe, Liverpool,	Jenkins & Tigler
Queen Victoria, Rent [illegible], Havre,	Jenkins & Tigler
Byron, Russell, Londres,	J. P. Whitney & co
Martha Washington, Stevens, Liverpool,	J. P. Whitney & co
Kutheasia, Buntin, Liverpool,	John A. Merritt & co
Barque Sarah Hand, Bailey, Philadelphie,	Toby & Bogert
Barque Mary Ellen, Stront, New York,	Jenkins & Tigler
Brick Tr[illegible], Roath, Havane	J. M. Aughora
Brick Apalachicola, Treik, Havane,	J. Alexander

ARRIVES.

Steamer Sabine, Wright, de Shreveport
Steamer Fashion, Fullerton, de Mobile
Steamer Music, Stirck, de La Fourche.
Steamer Fame, Martin de la Balize.
Steamer Cote Joyeuse, Davison, du Grand Ecore
Steamer Yazoo, Brenham, de Vicksburg.

Au bas du fleuve—montant.

Navire Orléans, Sears, de New York
Rockingham, Pendleton, de Boston
Talleyrand, Covill, de Boston

DERNIERES DATES.

Boston	juil 24	Londres	juil 4
New-York	juil 23	Liverpool	juil 4
Philadelphie	juil 24	Paris	juil 2
Baltimore	juil 22	Havre	juil 2
Washington	juil 25	Vera-Cruz	juin 26
Charleston	juil 26	Tampico	juin 14
Savane	juil 27	Havane	juin 14
Galveston	juil 6	Tampico	juin 4

JOURS DE DEPART DES PAQUEBOTS A VAPEUR

	De Liverpool	d'Amérique
Great-Britain,	13 juillet	6 août
Caledonia,	19 "	16 "
Acadia,	4 août	1 sept
Great Western,	17 "	14 "
Britannia,	19 "	16 "
Great-Britain,	31 "	28 "

L'ECHO DES FEUILLETONS.

MM. DE LA PLACE & cie, ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent de recevoir par l'Auburn les Nos. 5 et 6 du JOURNAL DES JOURNAUX contenant la fin de la Reine Margot, le Conte Chambau, par Alex. Dumas; la Maison de Campagne, par Emile Souvestre ... [illegible].

[illegible]

Nous avons fait un appel de mettre le plus d'activité et de régularité possible dans la publication du Juif Errant ... [illegible] numéro aux Etats-Unis.

[illegible]

THOMAS EATON, fils d'Antoine et de Deborah Eaton, né à [illegible] ... [illegible] avoir des informations de [illegible], [illegible].

SEL—S[illegible] gros et fin de Liverpool en magasin et à vendre en lots convenables aux acheteurs par — E. & E. DAVIS, 100, Camp

CHEMISES DE CALICOT, à vendre à bas prix pour clore une consignation par — FROST & Co. 10, Magasins

1er août

BOTTES ... [illegible] — FROST & Co. 10, Magasins

SOULIERS DE DAMES—Un bel assortiment de chaussures pour dames et enfants à vendre par — FROST & Co. 10, Magasins

COTONNADES—Les soussignés offrent en vente les marchandises suivantes: Toile à drap écrue et blanche de Wenham, toile à drap, 4/4 d'Appleton, ditto de Bush, drill, toile à drap écrue, 4/4 d'Amos, toile à drap de Wallsbury, Cassimir mixte, satinet ... à vendre par — HARROD DARLING & Co. 49 Commune.

MAQUEREAUX—Un grand assortiment des Nos 1 et 2 en barils et demi barils à vendre par — HARROD, DARLING & Co. 49 Commune.

CANDES A COTON—No [illegible] à vendre par — HARROD, DARLING & Co. 49 Commune

MARCHANDISES—Les soussignés offrent en vente: savons en pains de [illegible], bougies, chandelles assorties, savons des meilleures marques, café [illegible], farine ..., cordes à coton de Wh[illegible] — HARROD, DARLING & Co. 49 Commune

HUILE DE PORC—à barils et demi barils en débarquement du steamboat Hannibal, à vendre par — CLYMER, THOMPSON & Co., 48 Tchoupitoulas

OEUF POUR FAMILLES—[illegible] barils à l'inspection de Boxant, à vendre par — CLYMER, THOMPSON & Co., 48 Tchoupitoulas

PORC—clair, mess et prime, à l'inspection de Boxant, à vendre par — CLYMER, THOMPSON & Co. 48 Tchoupitoulas.

CORDE d'Emballage—A vendre par — SCHMIDT & Co. 86 rue Bienville

LISTADES à carreaux pour 5/4, à vendre par — SCHMIDT & Co. 86 rue Bienville

TOILE écrue—Rock et Hessian, convenables pour envelopper les jambons, et Trousage de tabac, à vendre par — SCHMIDT & Co. 86 Bienville

ABSYNTHE—A vendre par — SCHMIDT & Co. 86 Bienville.

VERRES A VITRES, à vendre par — SCHMIDT & Co. 86 Bienville

VIN de Madère en bouteilles, à vendre par — SCHMIDT & Co. 86 Bienville

GENIEVRE de Hollande—Marques du Cerf et Orange, de qualité supérieure, à vendre par — SCHMIDT & Co. 86 Bienville.

COUVERTES—De trois points, [illegible], à vendre par — SCHMIDT & Co. 86 Bienville.

JAMBONS—150 barriques de Cincinnati à vendre par — CLYMER, THOMPSON & Co. 48 Tchoupitoulas

FARINE—300 barils superfine en bon état, en magasin, à vendre par — CLYMER, THOMPSON & Co. 48 Tchoupitoulas

FARINE SURE—150 barils en magasin, à vendre par — CLYMER, THOMPSON & Co. 48 Tchoupitoulas

GRAISSE—200 barillets No 1, à vendre par — CLYMER, THOMPSON & Co. 48 Tchoupitoulas

GENIEVRE AMERICAIN—[illegible] barils, et 15 barils vieux Whiskey de Monongahela à vendre par — CLYMER, THOMPSON & Co. 48 Tchoupitoulas

TOILE A VOILE—50 balles cotton duck Nos. 2, 3, 4 et de 74 pouces de largeur, de 40 pouces de largeur; gros duck et Raven duck de 40 pouces de largeur; et Pilot duck des E. U. No. 3, à vendre aux prix des manufactures par — FIELD & Co 30 Vieille Levée

GARANCE D'ALLEMAGNE—10 barils à vendre par — FIELD & Co. 30 Vieille Levée

FROMAGE—12 caisses d'anana, de qualité supérieure, dernièrement reçues et à vendre par — ROBERTS & HALL, 76, Magasins

EAU DE VIE—30 quarts pipes de la marque Seignette et Léger Frères en débarquement et à vendre par — ROBERTS & HALL, 76, Magasins

DAMEJEANNES—200 damejeannes de cinq gallons, à vendre par — MERLE, BEYLLE & Co. 46, Vieille Levée

PAPIER—8 rames papier à envelopper la Hoge, 40 sur 46; 10 de 24 sur 36; 10 de 20 sur 30; 20 de 18 sur 26, 100 de [illegible] ordinaires. En magasin et à vendre par — WM. FROST & Co. 22, Vieille Levée

PANTOUFLES [illegible], pour hommes, en débarquement [illegible] — FROST & Co [illegible]

AVIS—Le navire AUSTERLITZ, capit Brown, du Havre, est en déchargement vis-à-vis des magasins rouges, un peu au dessous du rail road, 2me municipalité. Les consignataires sont priés de recevoir leurs marchandises ou elles seront envoyées en douane après le 3 août prochain — 31 juil — Fs PERRET.

AVIS—J. P. Coulon, E. N. Heiricke, W. Hughes, J. T. Homens, C. Hollingen, J. L. Hill, N. E. James, C. Roly, P. Hassord, consignataires par le navire Manchester, de New York—comme aussi, les consignataires des marchandises suivantes, consignées à l'ordre: J. B. West, un piano, J. T. Lefevre, deux caisses, M. & C. 20 sacs poivre, 1 demi baril, A. B. Cartright une barrique, 3 caisses, J. J. Green 2 caisses, Goodhue & Co. 5 caisses cuivre, 2 caisses ferblanc, 6 paquets acier, 2 caisses ferblanterie, une barrique, C. Hunt un ballot; A. B. Henshaw un ballot, sont priés de faire connaître leurs résidences au commis de déchargement, sur la levée, autrement leurs marchandises seront emmagasinées pour leur compte et risques.

30 juil — FOSDICK & BRO. 74 Camp.

Le navire paquebot AUBURN, capitaine Durfey, de New York, est actuellement en déchargement en face des Edifices du Triangle. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises à la Levée.

J. W. STANTON & Co.

30 juillet — Encoignure Magasins et Lafayette

Le navire MANCHESTER, capt. Bosworth, commencera son déchargement ce matin, en face de la Place d'Armes. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée.

30 juil — FOSDICK & BRO. 74 Camp.

LE JUIF ERRANT!!!

LA première livraison du JUIF ERRANT, par E. SUE, est présentement en vente, au magasin de librairie de Victor Hébert, 140, rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis. Prix 10 Cents. — 31 juil—6

ON DEMANDE une bonne d'enfant bien recommandée. On préférerait une française ou une allemande parlant le français.

S'adresser No. 109, rue Bourgogne, entre St. Louis et Conti. — 30 Juil

MARCHANDISES DE MARSEILLE,

En débarquement du navire Taïma.

LE soussigné offrent à vendre sur la Levée, à des prix très modérés:

50 caisses vermicelle et macaroni,
6 caisses Semoule,
6 caisses pâtes assorties,
100 caissons caissons assorties,
16 balles bouchons fins, et demi fins, pointus et non pointus,
60 douzaines eau de Cologne,
6 caisses liqueurs assorties, en quarts de bouteilles, conditionnées avec luxe,
25 caisses liqueurs assorties, en bouteilles,
25 do liqueur superfine de noyau,
25 do marasquin et Mange,
40 do savon veiné bleu,
200 paniers huile de Flaguiol, en grandes bouteilles et demi-bouteilles.

31 jt — LOISON & SILVESTRE, 26, Chartres

LE soussigné offre à vendre les marchandises suivantes:

300 caisses vin rouge St. Julien et Pauillac, ayant droit au drawback
150 do vin blanc Sauterne, ayant droit au drawback
150 do vin rouge Margaux,
15 do de 24 1/2 bouteilles St. Estèphe,
20 do do do vin blanc Sauterne,
20 barriques vin rouge Médoc,
20 do do St. Estèphe et Pauillac
15 do vieux vin rouge Margaux,
2 demi pipes eau de vie 4me preuve,
6 barriques vieille eau de vie, fine Champagne,
12 caisses absynthe,
20 caisses fruits à l'eau de vie assortis;
30 paniers anisette superfine de Chauvet;
100 paniers anisette fine de George Alexandre,
50 caisses liqueurs surfines de Chauvet:
15 do liqueurs fines do
15 do de 12 cruchons curaçao,
40 do vermicelle et macaroni.

31 juil — EDOUARD LARRONDE, 63, rue St. Louis

EN débarquement du navire Taima, de Marseille, et à vendre par le soussigné:

500 paniers huile d'olive de la marque Flaguiol, en grandes et demi bouteilles.
150 caisses macaroni et vermicelli; 100 de olives variées; 50 de capres, 30 de salaisons assorties,
100 do liqueurs assorties, 50 do eau de fleurs d'orangers
250 paniers bouteilles vides.

31 j — ATE MOLIER, 30 St. Louis

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE.

Parti marron du bord du steam boat Urbana depuis le 16 juillet, l'esclave griffe JACK, âgé d'environ 8 ans, taille moyenne ... parlant l'anglais et le français ...

La récompense ci-dessus sera payée à la personne qui le logera dans une des geôles de la ville.

2 juil—8 — POLLAIN & BELLOCQ 46, St. Louis

SUCRE de la Havane—100 caisses, en débarquement du brick Tu[illegible], à vendre par — B. VALLS, 26 Commune

CIGARES de la Havane—35,000 Regalias, Norma, en débarquement du brick Tu[illegible], à vendre par — B. VALLS, 26 Commune.

PAPIER pour cigarettes—5 balles, en débarquement du brick Tu[illegible], à vendre par — B. VALLS, 26 Commune

RHUM de la Nouvelle Angleterre—30 barils, en débarquement du navire Auburn, à vendre par — B. VALLS, 26 Commune

GUAYABA, [illegible] et gelée—4 barils, en débarquement du [illegible], à vendre par — B. VALLS, 26 Commune

CASSE, MUSCADE, PORTER ANGLAIS, &c.—1 barrique casse, 1 de muscade, 10 de porter à glais, en quarts et pintes, 10 de ale écossaise de do., à vendre par — JARVIS & ANDREWS, 20, Commune

ESPRIT DE TEREBENTHINE—15 barils en débarquement du navire Auburn, à vendre par — JARVIS & ANDREWS, 20 Commune

VERRES A VITRES—[illegible] caisses de dimensions assorties, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par — JARVIS & ANDREWS, 20 Commune

QUININE, CALOMEL, &c.—2 caisses sulfate de quinine, 6 de calomel anglais et américain, à vendre par — JARVIS & ANDREWS, 20, Commune

SUCRE de la Havane—[illegible] caisses sucre blanc en débarquement du brick Tru[illegible], à vendre par — RAYMOND CAHUZAC, 54, Vieille Levée

HUILE D'OLIVE—50 paniers de James Flaguiol, en bouteilles et 1/2 bouteilles, en débarquement du Taima et à vendre par — RAYMOND CAHUZAC, 54 Vieille Levée

VIN de Cahors rouge, Haut Sauterne en barriques et 1/2 barriques à vendre par — RAYMOND CAHUZAC, 54 V. Levée

PORC—Bon bis mess, prime, M. O. jambons et épaules à vendre par — BUDDECKE, WOODS & Co., 92 Tchoupitoulas.

BŒUF—100 bis. mess, prime et [illegible], à vendre par — BUDDECKE, WOODS & Co., 92 Tchoupitoulas

HARICOTS—10 bis. haricots blancs à vendre par — BUDDECKE, WOODS & Co., 92 Tchoupitoulas.

BALAIS—150 douz. à vendre par — BUDDECKE, WOODS & Co., 92 Tchoupitoulas

HUILE DE PALMA CHRISTI—Quelques barils à vendre par — BUDDECKE, WOODS & Co., 92 Tchoupitoulas.

SAVON et Thé—10 caisses savon de Cincinnati, 50 caisses thé impérial, par la voie à vendre par — BUDDECKE, WOODS & Co. 92 Tchoupitoulas

TOILE à voile—20 pièces toile de Hollande à vendre par — BUDDECKE, WOODS & Co. 92 Tchoupitoulas

RATONS ou bois de cèdre—[illegible] douzaines Nos. assortis, à vendre par — BUDDECKE, WOODS & Co. 92 Tchoupitoulas

MELASSE—300 petites moyenne de Charrettes et de wagons, à vendre par — BUDDECKE, WOODS & Co. 92, Tchoupitoulas

BOTTES, souliers et brodequins—3000 caisses en magasin, comprenant un assortiment complet de chaussures à ... à vendre par — R. G. HOBBS, 13 Douane

TOILE, CORDE et FICELLE D'EMBALLAGE—1,000 pièces toile de Mayoville et Fulton Power Loom, 1000 rouleaux corde et 15 ... Scotia, à vendre par — SHULTZ, HADDEN & LEACH, 77 Tchoupitoulas

FARINE—600 barils farine fraîche superfine, et de choix, en débarquement d'un chaland et à vendre par — SHULTZ, HADDEN & LEACH, 77 Tchoupitoulas

HUILE et bouts de baleine—Huile d'hyver et blanchie, et blanc de baleine assorti, de New Bedford, à vendre par — J. W. STANTON & Co. encoignure Magasins et Lafayette

CAFE de Rio—De première qualité, et vieux café Java, à vendre par — J. W. STANTON & Co. encoignure Magasins et Lafayette

EAU de Blue Lick, à vendre par — SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 77, Tchoupitoulas

SUCRE—720 caisses sucre brun de la Havane, venant d'arriver par le brick T. Street, de la Havane, à vendre par — REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas

CIGARES—Un assortiment de cigares de la Havane des meilleures marques, tels que Magalias, Canones, Millar et Principes, en débarquement du brick T. Street, à vendre par — REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas.

VINS français en caisses et barriques, St. Julien, Montferrand, Château-Margaux, à vendre par — REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas

EAU DE VIE de Cognac, marque J. J. Dupuy et de 4ème épreuve; cognac de Champagne, à vendre par — REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas

LIQUEURS—Absynthe en caisses de 12 bouteilles, Champagne et Anisette en paniers, à vendre par — REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas

HUILE—Huile douce, en paniers, à vendre par — REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas.

CAFE de la Havane—A vendre par — REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas

PEAUX DE VEAU françaises, et cuirs semelles de pays à vendre par — REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas

AVIS—Durant mon absence de la ville, M. Fred. Forst sera chargé de ma procuration.

Les personnes ayant affaire avec le Consulat Russe, s'adresseront à lui, au bureau du consulat.

6 juillet — E. JOHNS, 30 Gravier

TOILE à VOILE Hollande et Duck à vendre par — SCHMIDT & Co., 86 Bienville.

A VENDRE—En débarquement du navire Nicolas Baver capitaine Moisteau, venant de Bordeaux:

100 barriques vin rouge Montferrant;
27 tierçons vin blanc Barsac;
15 do do Haut Barsac;
27 do do Sauterne;
15 do do Haut Sauterne;
27 do vinaigre blanc;
100 paniers anisette fine et superfine de Champion;
12 caisses prunes sèches en pots;
100 milliers bouchons fins.

11 mai — NUMA LACOSTE, 106 rue Royale

Marchandises sèches à bon marché.

LES soussignés étant à la veille de partir pour l'Europe afin de faire leurs achats de marchandises d'automne et désirant vendre leur stock actuel, offrent en vente bon marché et pour du comptant, le reste de leurs marchandises d'été, se composant en partie de:

Plusieurs caisses d'indiennes couleurs solides,
Do de mérinos fonce,
Linon français et batistes,
6 balles de forte cotonnade Methuen,
Drills et étoffes à gilets, d'un nouveau genre; 200 douzaines bas blancs, qualité supérieure; 50 douz. gants fil et coton; 16 douzaines chapeaux de soie français; 30 douz. chapeaux Leghorn pour hommes, 6 caisses chapeaux en feutre, noirs et gris, et un grand assortiment de fontaines, 100 telles de [illegible], 50 gr. grandes bourses ... ; 100 douzaines eau de Cologne ...

Les marchands et détaillants de la campagne feront bien de venir examiner ces marchandises avant de faire ailleurs leurs achats. Les termes et conditions en seront libéraux.

FR. O. BONIS & LOUVRIER,

Magasin en gros, 60 Chartres.

Magasin en détail, encoignure Toulouse et Chartres.

Août—23 [illegible] St. Julien et Pauillac, vieille marque, à vendre à bon prix.

GRAINES FRAICHES,
D'IMPORTATION DIRECTE.

Le soussigné vient de recevoir par le navire Austerlitz, du Havre, un grand assortiment, très varié, de bonnes graines de jardinage garanties d'une première qualité et des meilleurs établissements de Paris, consistant en

Espèces variées de choux, des plus beaux,
Trois excellentes sortes de laitues pommées,
Trois variétés de radis, choux-fleurs, chevrefeuilles, poireaux, épinards, oseille, &c.;
GRAINES DE FERME—Luzerne et Trèfles blanches de Hollande, carottes, ... [illegible]
Les prix en sont modérés. — Wm DINN
30 juillet — 11, Commune

SUCRE DE LA HAVANE—150 caisses blanc et jaune, en débarquement du brick Tu[illegible], à vendre par — L. CANTIN, 42, Gravier

EAU DE VIE ET GENIEVRE—25 barils eau de vie américaine et genièvre, en débarquement du navire Manchester, à vendre par

30 juil — WOODS & SIMMONS, 90 Magasins

THE—400 balles thé vert et noir, à vendre par

30 juil — WOODS & SIMMONS, 90, Magasins

A VENDRE par les soussignés 500 paniers huile d'olive de Flaguiol, en bouteilles de 24 onces.

DARAN, QUEYROUSE & Co

30 juillet — Nos. 11 et 16, St. Louis

EN débarquement du navire Taima de Marseille—600 barriques VIN de Bergasse, à vendre par

DARAN, QUEYROUSE & Co.

30 juillet — Nos 11 et 16 St. Louis

SUCRE de la Havane—38 caisses sucre blanc, en débarquement du brick Tu[illegible], à vendre par — J. M. CABALLERO, 22 Vieille Levée.

SUCRE—200 caisses sucres blanc, brun et jaune, en magasin et à vendre par — J. M. CABALLERO,

20 juil — 22, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—Regalias, Canones, Imperiales, Cazadores, Trabucos et autres, des marques les plus renommées, constamment en mains et à vendre par

30 juil — J. M. CABALLERO, 22, Vieille Levée

ARTICLES DIVERS—80 caisses savon de Boston assorti, 200 caisses blanc de baleine assorti de New Bedford et autres marques, 20 barils huile de baleine raffinée, 20 do saleratus de Boston, No. 1, 20 do couperose de Vermont, 100 caisses amidon de Waterton, en magasin et à vendre par — NORCROSS & FOSDICK,

10 juillet — 20 Gravier

THE, CAFE, GENIEVRE, etc.—[illegible] balles thé, vert et noir, supérieur et bon, 50 sacs vieux café Java de gouvernement, 200 caisses chocolat, No. 1, 15 pipes genièvre de Hollande, marque de l'anana, en magasin et à vendre par — NORCROSS & FOSDICK,

30 juillet — 40 Gravier

CLOUS—[illegible] barillets clous de Boston, à vendre par — NORCROSS & FOSDICK

30 juillet — 40 Gravier

SUCRE RAFFINE DE BOSTON

NORCROSS & FOSDICK, agents, No. 40 rue Gravier, ont en mains un grand assortiment de sucre raffiné, par barils et caisses, en pains, brisé et en poudre, à vendre à des termes accommodants — 30 juil

CIGARES—6,000 cigares de la Havane, tels que Regalias, Canones, Bayonettas, Cavalleros Damas, Millar et des marques les mieux choisies, en débarquement du brick Tru[illegible] et à vendre par — E. JOHNS

30 juillet — 30, Gravier

BOTTES et Souliers—4 caisses de bottes et de souliers de dames et d'hommes, à vendre par

30 jt — FOSDICK & BRO. 74 Camp

CIDRE—64 barils cidre de Newark, qualité supérieure garantie doux et pure, à vendre par

2 juil — FOSDICK & BRO 74 Camp

VERNIS—Un baril copal de New Jersey, à vendre par — FOSDICK & BROTHER

30 juil — 74, Camp

PENDULES—13 caisses comprenant une demi-douzaine pendules en bois, à vendre par — FOSDICK & BROTHER.

30 juil — 74 Camp

TABAC—40 demi barils d'Ecosse, et 30 jarres maccoba, à vendre par — FOSDICK & BRO.

30 août — 74, Camp

BEURRE—15 barillets beurre du comté d'Orange, venant d'arriver par le Manchester, et à vendre par

30 juil — FOSDICK & BRO 74 Camp

HOTEL ST. JEAN-BAPTISTE.

MESSRS. TEMPIER & BOUSQUET ont l'honneur d'informer le public que la propriété de M. S. Bousquet, située à la paroisse St. Jean Baptiste, a été tout récemment mise à neuf et distribuée de manière à servir d'hôtel ... [illegible] se recommande par sa proximité de la Nouvelle Orléans ... Pour renseignements, s'adresser à M. L. GIRARD, encoignure Bourbon et Conti. — 25 juin—10

HOTEL D'ORLEANS.

Rue de Chartres

ENTRE TOULOUSE ET ST. LOUIS

ATTE GEORGES, propriétaire de cet établissement a l'honneur de prévenir le public, qu'à partir de ce jour, elle a réduit le prix de la pension pour déjeuner et dîner à certaines parties par mois, seulement pour le reste de la saison, qu'elle louera également des chambres avec ou sans la nourriture ... [illegible]

10 juil—1m — N. Orléans, 16 juil 1844.

FARINE—400 barils, excellentes marques en magasin et à vendre par — JOHN R. SHAW & Co.,

26 juil — 24 Poydras

GRAINES de Lin—10 tierçons, à vendre par — JOHN R. SHAW & Co.

26 juil — 24 rue Poydras

JAMBONS—100 tierçons, jambons [illegible], à vendre par — JOHN R. SHAW & Co.

26 juil — 24 rue Poydras

PORC—400 barils mess prime, &c. à vendre par — JOHN R. SHAW & Co,

26 juil — 24 rue Poydras

BEURRE—[illegible] barillets beurre frais de l'Ouest, pour ménage, à vendre par — JOHN R. SHAW & Co

26 juil — 24 Poydras

TABAC—7 caisses tabac à fumer doré, de Langhorn et Armistead, et 80 ... tabac du Missouri, à vendre par — JOHN R. SHAW & Co.

26 juil — 24 rue Poydras

WHISKEY—[illegible] barillets whiskey d'orge, à vendre par — JOHN R. SHAW & Co,

26 juil — 24 Poydras

SAVON et Amidon—Savon de Winchester Nos. 1 et 2, et amidon, à vendre par — J. W. STANTON & Co.

26 juil — encoignure Magasins et Lafayette

THE—Impérial et poudre à canon en boîtes et en barils, Poochong, Souchong et Young Hyson, à vendre par — J. W. STANTON & Co.

26 juil — encoignure Lafayette et Magasins

CORDES—Les soussignés ont reçu par consignation 300 rouleaux cordes d'emballage ... [illegible] — DITTRICH & SHANNON,

26 juillet — 20, Poydras

FOIN—De premier choix venant de North River, et bien emballé pour l'exportation, à vendre par — DITTRICH & SHANNON,

1 juil — 20, Poydras

THE—En boîtes de 18 livres, Young Hyson, à vendre à bon marché et pour du comptant, par — DITTRICH & SHANNON,

20 juillet — 20 Poydras

SAVON—De Boston, No. 1, brun, à vendre à bas prix par — DITTRICH & SHANNON,

25 juillet — 20, Poydras

FIL DE CARRET—30 rouleaux à vendre par — SHULTZ, HADDEN & LEACH,

25 juil — 77 Tchoupitoulas

MELASSE—d'habitation et fonds de citernes, en barils, à vendre par — A. GORDON, WYLIE & Co.,

25 juil — 55, Bienville

SUCRE—convenable pour le détail, de première qualité en boucauts, barriques et barils à vendre par — A. GORDON, WYLIE & Co.,

24 juil — 55, Bienville.

CIGARES de la Havane—20 milliers Cigares de la Havane, qualités assorties, en débarquement du brick Vacas, et à vendre par — E. JOHNS & Co.,

30 juil — 30 Gravier.

ON demande quelques bons Scieurs, nègres, pour aller à la campagne. S'adresser à — B. & A. SOULIE,

23 juil — 48 rue Conti—au 1er.

CIGARES—[illegible] cigares de la Havane, en débarquement du brick Vacas, et à vendre par — J. M. CABALLERO, 22, Vieille Levée

SUCRE—blanc, brun, et jaune, en magasin, à vendre par — J. M. CABALLERO,

23 juil — 22 Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—De toutes qualités, constamment en main, à vendre par — J. M. CABALLERO,

23 juil — 22, Vieille Levée

ARTICLES DIVERS—En magasin et à vendre par le soussigné—100 caisses sucre blanc de la Havane et de Porto, 100 de sucre jaune, 150 de sucre brun, 250 sacs meilleur café vert, 30 demijeannes [illegible], 150 tabac en feuille de la Havane, enveloppes et tripes, 30 barils miel de la Havane; 5 suronn indigo de Carracas, 30,000 Cigares Hugues; 5000 Regalias, Canones et petits cigares.

23 juil — F. LAMPRE, 35 Vieille Levée.

TABAC en feuilles de la Havane, 16 balles tabac pour Capes et tripes, reçues par le brick Vacas, à vendre par — FRANCIS LAMPRE,

23 juillet — 35, Vieille Levée

CONFITURES—6 barils pâte de goyave de la Havane, à vendre par — F. LAMPRE,

24 juillet — 35, Vieille Levée

FOIN—150 balles foin de la rivière du Nord, en débarquement du navire Oswego de New York, à vendre par — HULLIN & WOODRUFF,

23 juillet — 81, Camp

CHAPEAUX de Campêche à vendre à bas prix par

31 juil — FROST & Co 10 Magasins

BRODEQUINS, etc.—2000 paires brodequins de cuir rouge, 5000 do Kip, 100 de do pour colons, à vendre par

23 juil — FROST & Co. 10 Magasins

HUILE DE TANNEUR—Un petit lot de qualité supérieure, à vendre par — E. & E. DAVIS,

16 juil — 100 rue du Camp.

SALERATUS—Un petit lot de la manufacture de Boston, en barriques et barils, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par — E. & E. DAVIS,

16 juil — 100 rue de Camp

CIGARES DE LA HAVANE—Un petit lot de qualité supérieure, à vendre par — E. & E. DAVIS,

18 juil — 100 rue du Camp

BOTTES, Souliers, Brodequins—1000 caisses en magasin, formant un assortiment complet des objets ci-dessus propres à la saison, à vendre par — R. G. HOBBS,

10 juil — 13 Douane

FARINE fraîche—200 barils Eagle Mills St. Louis; 200 barils Phoenix Mills, St. Louis; 400 do bonnes marques, à vendre par — NEVILLE & Co.,

1 juil — 100 Tchoupitoulas.

CHAPEAUX DE FEUTRE—Noirs et gris; grand assortiment à vendre par — FROST & Co.,

10 juil — 10 Magasins.

PANTALONS de cotonnade, de gingas, à raies et à carreaux, à vendre par — FROST & Co.,

10 juil — 10 Magasins.

HABILLEMENS—40 caisses pantalons de cotonnade, de gingas, et douzaine de foulards, chemises fines, etc., en débarquement du navire Tennessee, à vendre par

10 juil — ISAAC BRIDGE, 76 Magasins.

TOILE et Cordes d'emballage—40 pièces toile et 10 rouleaux cordes d'emballage, en débarquement du steamboat Alexander Scott, à vendre par — MERLE, BEYLLE & Co.

10 juil — 46 Vieille Levée

PLOMB de Chasse—150 barillets chevrotines, en débarquement du steamboat Alexander Scott, à vendre par — MERLE, BEYLLE & Co.

10 juil — 46 Vieille Levée.

ARTICLES DIVERS—500 caisses savon de Boston, marques assorties, et 150 demi-caisses dito.

200 caisses blanc de baleine,
1000 sacs café vert, de Rio,
1500 gallons huile de baleine raffinée, en barriques et en barils; 500 gallons idem d'hiver, blanchie et naturelle.
20 barriques caborns,
En magasin et à vendre par — Wm. FROST & Co.,

10 juil — 22 Vieille Levée

MADERE en bouteilles, à vendre par — SCHMIDT & Co.

30 juil — 86 Bienville

ABSYNTHE à vendre par — SCHMIDT & Co.

30 juil — 86 Bienville

QUARTIER GENERAL
LEGION DE LA LOUISIANE

Nouvelle-Orléans, 22 juillet 1844.

ORDRE DE BRIGADE No. [illegible]

EN obéissance à la loi, la Légion de la Louisiane paraîtra sous les armes et se réunira en grande tenue sur la Place d'Armes, le 25 août prochain, à 4 heures du matin, pour une revue d'inspection.

La compagnie des Tirailleurs d'Orléans, capitaine Bouchet, se rendra sur la dite place une demi heure avant la revue, pour en garder la grille et fermer les portes.

Les commandans de compagnies remettront au major inspecteur de brigade un contrôle exact des membres présents à la dite revue.

La ligne se formera à une demi heure avant l'heure prescrite. Les chefs de corps sont chargés de l'exacte exécution de cet ordre.

Par ordre du brigadier général,
Commandant la Légion de la Louisiane.

24 juil — N. VIGNIE, aide-de-camp de service

TIRAILLEURS D'ORLEANS.

Ordre No. 20

Conformément aux règlements, la compagnie se réunira en bourgeois dimanche prochain 4 août, à 10 1/2 heures précises du matin, à la salle d'armes, pour procéder au renouvellement des membres du Comité, ainsi qu'à l'élection d'un sergent fourrier en remplacement de Mr H. Tacon promu au grade de sergent major

Par ordre du capitaine,

30 juil — Hte TACON, Sergent-major

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON

UN assemblea generale avrà luogo sabbato 3 agosto alle ore [illegible] ... per trattar di affari di massima importanza per il bene della compagnia. — MONDELLI,

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nlle. Orléans, 30 juillet 1844.

A UNE assemblée du bureau de la Direction, tenue ce jour un dividende de trois pour cent a été déclaré ... payable le 6 août prochain.

30 juil—12 — WM E. LEVERICH Caissier.

AVIS AUX MARCHANDS.

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART

UN magasin parfaitement achalandé situé à Cloutierville l'un des lieux les plus agréables de la paroisse Natchitoches.

Les soussignés propriétaires du dit magasin feront à l'acheteur les conditions les plus avantageuses.

S'adresser pour prendre des informations à

MM. Vincent, Confiance,	F. P Garnier,
Daran & Usurau	J. F Garnier,
Daran & Queyrouse,	Jn Garnier,
A Martin,	A Garnier,
Oscar Roubieux,	Dinau & Laberour

20 juillet

AVIS AUX HABITANS COTONIERS

LE soussigné offre à vendre ou à louer une habitation favorablement située près du confluent de la rivière aux Cannes et du rigolet Bondieu. Cette habitation est pourvue de maison de maître, moulin à coton, moulin à maïs, et une des plus parfaites cases de cette rivière ... On donnera des conditions avantageuses en fournissant des sûretés satisfaisantes.

Les nègres qui sont sur la dite habitation seront vendus pour du comptant à des prix très modérés. S'adresser à Cloutierville, paroisse de Natchitoches à

20 jt — E. P. GARNIER

SUCRE de la Havane 60 caisses blanc et jaune à vendre par — B. VALLS,

30 juil — 26, Commune

CAFE de la Havane—60 sacs, à vendre par — B. VALLS, 26 Commune

GENIEVRE de Hollande—7 pipes à vendre par — B. VALLS, 26 Commune

SALERATUS—10 barils, à vendre par — B. VALLS, 26 Commune

AMANDES—14 sacs à coque douce, 1 baril et 18 caisses douces écossées, et [illegible] amères, à vendre par — B. VALLS, 26 Commune.

CIGARES de la Havane—30,000 à vendre par — B. VALLS, 26 Commune

ANIS—6 caisses huile d'anis, à vendre par — B. VALLS, 26 Commune

CONFITURES de la Havane—15 caisses, à vendre par — B. VALLS, 26 Commune

TABAC de la Havane—30 balles à vendre par — B. VALLS, 26 Commune

VINS—Pajarete, Muscat et Champagne, à vendre par — B. VALLS, 26 Commune

TOILE du Kentucky—600 pièces de première qualité, toutes longueurs, en magasin et à vendre par — E. & E. DAVIS, 100 Camp

ETOFFES pour nègres—6 caisses kerseys croisées noires et blancs, pour habillements de nègres, à vendre par — ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

FOIN du Nord—100 balles, à vendre par — FIELD & Co. 30 V. Levée

CASSE—400 nattes, à vendre par — FIELD & Co. 30 Vieille Levée

HUILE, Saleratus, Garance—20 barils huile de lin, 30 do, 100 barriques, barils et demi dito saleratus, 10 barils quercitron garance, à vendre par — FIELD & Co. 30, Vieille Levée

FARINE—500 barils farine fraîche de Cincinnati, reçus récemment par steamboats et à vendre par — HARTWELL, KIDDER & CARMAN,

8 juil — 44 Poydras

WHISKEY—35 barils whiskey rectifié à vendre par — HARTWELL, KIDDER & CARMAN,

26 juil — 44 Poydras

PLATS COTES de Jambons, venant de Cincinnati, et garantis, à vendre par — HARTWELL, KIDDER & CARMAN,

29 juil — 44, Poydras

JAMBON, Porc, Graisse—300 jambons sous enveloppes; 110 barils porc mess, prime, sous l'inspection de Boxant, 50 barils graisse de première qualité ... bon état, à vendre par — HARTWELL, KIDDER & CARMAN,

30 juil — 44 Poydras

BLANC DE PLOMB des manufactures de New York, de Williamsburg, de toutes qualités, en barillets de 25 et 100 livres, à vendre au prix de fabrique, par — ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

SAVON et Blanc de Baleine—30 caisses savon extra No. 1 et de choix, 60 caisses blanc de baleine à [illegible] la livre, à vendre par — ISAAC BRIDGE, 76, Magasins

INDIGO, GARANCE, &c—4 surons indigo de Caracas, 4 de Manille, 1 bar garance française, 15 barils blanc de plomb No. 1, 20 et 40 livres par barillets, 100 caisses verres à vitres, en magasin et à vendre par — G. & R. BUCHANAN, 64, Tchoupitoulas

CAFE—200 sacs excellent café de Rio, en magasin et à vendre par — PRICE & FROST, 20, Poydras

HOUBLON—5 balles excellent houblon, en débarquement de la barque Adeline & Eliza, à vendre par — PRICE & FROST, 20, Poydras

CHANDELLES—[illegible] St. Louis, à quantités convenables à la convenance des acheteurs, à vendre par — PRICE & FROST, 20, Poydras

GRAISSE ET BEURRE—300 barillets graisse, 60 do beurre supérieur, à vendre par — PRICE & FROST, 20, Poydras

CORDAGES DE MANILLE, &c.—40 rouleaux cordages de Manille, 60 caisses verres à vitres, 20 barriques saleratus de Boston, 15 caisses blanc de baleine, 50 livres blanches, 20 rames papier à envelopper, 100 douz. balais, à vendre par — PRICE & FROST, 20, Poydras

CAFE DE RIO—500 sacs, dont une partie est de qualité supérieur vert, des montagnes, en double sacs, à vendre par — GEO. GREEN & BROTHER,

27 juil — 92 Gravier

SACS EN FIBRE—Chargement du navire London, venant directement, à vendre par — GEO. GREEN & BRO 92 Gravier

TOILE et corde d'emballage—200 rouleaux et pièces cordes et toile d'emballage à vendre à des [illegible] par — G. & R. BUCHANAN, 64, Tchoupitoulas

FARINE aigre—[illegible] barils en bon ordre pour être débitée, à vendre par — JOHN R. SHAW & Co., 24 Poydras

SUCRES de la Havane—150 caisses sucre blanc et jaune, 200 de sucre brun, en magasin et à vendre par — E. TROISGROS, 36, Vieille Levée

RUM de la Nouvelle-Orléans, en magasin et à vendre par — E. TROISGROS, 36, Vieille Levée

ALCOHOL, en magasin et à vendre par — E. TROISGROS, 36, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—[illegible] milliers Regalias, Canones et autres, en magasin et à vendre par — E. TROISGROS, 36 Vieille Levée

LE BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS a été transporté de la rue Royale à la rue du Canal, No. 40, bâtisses Mussen.

18 juil—1m

LE Docteur EDOUARD MARTIN, de la Faculté de Paris, prévient le public qu'il a établi son domicile dans la maison de feu Dr. Jh Martin, son père, No. 18, rue Royale — 3 juil—1m

CONSULAT D'ANGLETERRE,
Bureau, No. 30, rue du Camp.

ON demande des renseignemens sur un nommé GEORGE ADAMS FILLING, natif d'Angleterre. Les derniers nouvelles que l'on a reçues de lui datent d'environ six mois, il était alors employé à bord d'une goëlette sur le lac Pontchartrain. — 19 juin—1m

AUX PROPRIETAIRES DE PRESSES A COTON, &c.

LES soussignés, agens du Fabricant de charrois, (avantageusement connu) de MM. D. W. Wilson, J. Caval & Co. à Philadelphie, sont prêts à envoyer des ordres à cet établissement pour que ces charrois soient reçus au commencement de l'automne—travaux à transporter le coton, avec de grandes roues ... plaques en fer aux ... timons ... doivent être construits avec de bons matériaux. Ceux qui désirent en obtenir pourront s'adresser à

24 juillet — WM. EMERSON & Co., 1a8, Tchoupitoulas

BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS—3 caisses de kip, veau et veau-marin, pour hommes, jeunes gens et garçons, pour jeunes gens; bottes ... Kip et veau, etc. à vendre par — FROST & Co.

27 juillet — 10 Magasins

HUILE DE LIN, &c.—10 barils huile de lin pure, 10 barils huile de baleine raffinée, 10 barils [illegible], à vendre par — JARVIS & ANDREWS,

26 juil — 20 Douane et 7 Douane

MEDECINES FRAICHES et Préparations Chimiques—Les soussignés ont constamment un grand supplément de médecines fraîches et de préparations chimiques, qu'ils offrent aux détaillants de la campagne, docteurs et médecins, aux prix les plus bas ... par — JARVIS & ANDREWS,

26 juil — 20, Douane, et 7 Douane

AMIDON—100 caisses excellent amidon de Boston, à vendre à bas prix par — JARVIS & ANDREWS,

26 juil — 20 Douane et 7 Douane

HUILE de Palmachristi—40 barils No. 1, à vendre par — JARVIS & ANDREWS.

26 juillet — 20 Douane et 7 Douane

INDIGO &c—6 surons indigo de Carracas, 6 caisses ... de Manille, 6 barriques garance, 10 barils alun, à vendre par — JARVIS & ANDREWS,

26 juil — 20, Douane et 7 Douane

FAYENCE—10 paniers fayence assortie, convenables au détail de la ville et de la campagne, à vendre à bon marché par — SMITH BRYAN,

26 jt — 10, Douane

TOILE et cordes d'emballage—40 pièces toile du Kentucky, et 50 rouleaux cordes venant d'arriver, à vendre par — SMITH BRYAN,

26 jt — 10, Douane

VIEUX whiskey de Monongahela—20 barils et 50 demi-barils, à vendre à bon compte pour clore des consignations, par — SMITH BRYAN,

26 jt — 10 Douane

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—1000 caisses en magasin, composant un assortiment complet de chaussures fraîches et de saison, à vendre par — R. G. HOBBS, 13, Douane

MARCHANDISES DU PAYS—15 balles chemises Hamilton, 10 do cotonnades d'Hamilton, 15 do stripes ... 6 caisses ... toile à drap blanchie 4/4; 15 balles de drap, 30 ... 5 do Tweeds et Hamilton, 15 do [illegible] pour do. En magasin et à vendre par — WM. FROST & Co, 22, Vieille Levée

CARREAUX—[illegible] carreaux blancs, de taille, à vendre par — SCHMIDT & Co

[illegible] juil — 86 Bienville